

# Gendarmerie cantonale

## Années de création :

Fribourg 1804

Jura 1978

Vaud 1803

**Autorité de rattachement :** canton d'implantation

## Adresses :

### Police cantonale de Fribourg

Chemin de la Madeleine 1 - Case Postale 160,  
CH-1763 GRANGES-PACCOT

Site Web : <https://www.fr.ch/dsjs/pol/gendarmerie>

### Police cantonale du Jura

Les Prés-Roses 1,

CH-2800 DELÉMONT

Site Web : [https://www.jura.ch/DIN/POC/Gendarmerie-GDM/Gendarmerie-](https://www.jura.ch/DIN/POC/Gendarmerie-GDM/Gendarmerie-Police-secours-Police-de-proximite.html)

[Police-secours-Police-de-proximite.html](https://www.jura.ch/DIN/POC/Gendarmerie-GDM/Gendarmerie-Police-secours-Police-de-proximite.html)

### Police cantonale de Vaud

Centre de la Blécherette,

Route de la Blécherette 101

CH-1014 LAUSANNE

Site Web : <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-jeunesse-de-lenvironnement-et-de-la-securite-djes/police-cantonale-vaudoise-polcant>



## Histoire

En Suisse, les missions de police sont assurées au niveau de chaque canton qui a un pouvoir souverain dans le cadre de la confédération. Le terme de « gendarmerie » est un héritage napoléonien conservé dans certains cantons romands. Les gendarmes suisses n'ont pas de statut militaire.

En 2009, la gendarmerie a disparu dans le canton de Neuchâtel. Actuellement, il existe une gendarmerie dans les cantons de Fribourg, de Genève, du Jura et de Vaud.

Actuellement, la police est exercée par les cantons, qui agissent comme autant d'États souverains. La police cantonale dans les 6 cantons romands (Genève, Valais, Vaud, Neuchâtel, Jura, Fribourg) est généralement subdivisée en deux unités :

- la gendarmerie, police en uniforme qui exerce les tâches de police-secours, de proximité et de prise de plaintes ;
- la police de sûreté, inspecteurs en civil qui exercent la police judiciaire (moyenne et grande criminalité).



## La gendarmerie de Fribourg

En 1804, un corps de gendarmerie à pied de 43 hommes est créé dans le canton de Fribourg. En 1920, le corps de la police de sûreté est créé à son tour.

En 1972, l'obligation pour les gendarmes célibataires de dormir en caserne ou au poste est abolie. En 1982, un commandement unique, mis en place pour la police cantonale, est chargé de la direction de la gendarmerie et de la police de sûreté.

En 1988, le premier employé civil est engagé comme chauffeur convoyeur.

En 1990, la loi du 15 novembre sur la police cantonale prévoit que la « police cantonale, organisée selon des principes militaires, est formée de la gendarmerie et la police de sûreté ».

En 1999, les premières femmes aspirantes gendarmes sont recrutées.

En 2002, la gendarmerie est réorganisée en 3 Centres d'intervention de la Gendarmerie (CIG) à Granges-Paccot, Domdidier et Vaulruz. En 2005, le nouvel uniforme romand est adopté.

En 2012, le Major Philippe Allain prend ses fonctions de chef de la gendarmerie de Fribourg le 1<sup>er</sup> avril.

### **La gendarmerie du Jura**

Réorganisée en 2015, la gendarmerie jurassienne est l'un des quatre secteurs de la police jurassienne qui comprend un « commandement », la « police judiciaire » et la « protection de la population et sécurité ».

### **La gendarmerie de Vaud**

Le 19 février 1803, Bonaparte écrit l'Acte de médiation attribuant une nouvelle constitution à la confédération helvétique qui, tout en conservant son indépendance, subit l'influence française.

La loi du 4 juin 1803 crée une compagnie de 100 gendarmes à pied, constituée principalement de Vaudois ayant combattu dans les armées napoléoniennes.

En juin 1809, les effectifs sont portés à 150 hommes.

En octobre 1926, les premiers conducteurs de chien sont recrutés.

En 1930, les premières brigades de circulation sont créées.

En décembre 1936, une gendarmerie à cheval est mise en place avant d'être supprimée en 1946.

En octobre 1953, une brigade scolaire est instituée.

La brigade du lac s'installe à Ouchy le 4 août 1962, tandis que la 1<sup>re</sup> brigade autoroutière est inaugurée le 27 mai 1963 sur l'axe Genève-Lausanne.

En 1988, les groupes judiciaires font leur apparition. En 1998, les premières femmes gendarmes sont recrutées.

Le 4 juin 2003, la gendarmerie vaudoise fête son bicentenaire.

Le 1<sup>er</sup> juin 2006, le musée de la gendarmerie vaudoise ouvre ses portes.



## Organisation

### Organisation centrale

#### La gendarmerie de Fribourg

Un état-major. La Police cantonale dispose d'un état-major de 6 personnes. Il est composé du commandant de la police, du chef de la gendarmerie, du chef de la police de sûreté, du chef des services généraux, du chef des ressources humaines et du chef des services du commandement. À ces personnes s'ajoutent le chef du secteur communication et prévention et le chef du service juridique.

#### La gendarmerie du Jura

La gendarmerie, sous les ordres du chef de la gendarmerie, est divisée en trois sections. La première réunit les agents chargés de missions spécifiques (intervention, cynologie, formation, circulation, etc.). Dans les sections II et III, une soixantaine d'agents assurent les missions de police-secours et de police de proximité. Il est à noter qu'un détachement de six gendarmes est affecté à terme au poste de police de Saignelégier. La collaboration entre les trois sections de la gendarmerie est étroite et quotidienne.

#### La gendarmerie de Vaud

Etat-major de la gendarmerie vaudoise à Lausanne.



## Organisation territoriale

### La gendarmerie de Fribourg

- 3 Centres d'intervention (CIG) : CIG Nord à Domdidier, CIG Centre à Granges-Paccot, et CIG Sud à Vaulruz.

### La gendarmerie du Jura

- Section I : groupe d'intervention, cynologie, formation continue, circulation routière et centrale d'engagement et des télécommunications.



- Section II : police-secours et de police de proximité. Cette section œuvre principalement sur la Vallée de Delémont.
- Section III : police-secours et de police de proximité. Cette section travaille plutôt sur l'Ajoie et les Franches-Montagnes.

### **La gendarmerie de Vaud**

- 4 arrondissements de gendarmerie : La Côte, Nord vaudois, Lausanne, Est.
- 6 groupements qui réunissent les postes de gendarmerie d'un même district ou de deux districts.
- 30 postes de gendarmerie.



### **Formations spécialisées**

#### **La gendarmerie de Fribourg**

- Unité de maintien de l'ordre. Elle fonctionne sous la forme d'un service de milice. Il s'agit en fait de l'une des multiples activités du gendarme, lequel ponctuellement retiré de son service ordinaire, est affecté à un détachement de maintien de l'ordre en cas de manifestations avec fort potentiel de troubles à l'ordre public.
- Le Groupe d'intervention de la police cantonale fribourgeoise (GRIF) créé en 1988.
- La Police de la circulation et de la navigation. Elle est composée de spécialistes répartis dans trois secteurs principaux :
  - ✕ l'éducation routière. Ses agents sensibilisent les écoliers aux dangers de la route et se déplacent chaque année dans les classes,
  - ✕ la police du lac qui assure la sécurité et le contrôle de tous les plans d'eau fribourgeois,
  - ✕ le groupe plongeurs,
  - ✕ le groupe conducteurs de chiens, créé en 1912, est formé de 13 gendarmes et 16 chiens,
  - ✕ la section technique :
    - le groupe radar. Il contrôle les autoroutes A1 et A12,

- le groupe technique accident,
- le groupe OTR-SDR spécialisé dans le contrôle des transporteurs professionnels.

### **La gendarmerie du Jura**

- Opérateurs de la centrale d'engagement et des télécommunications.

### **La gendarmerie de Vaud**

- Le chef opérationnel gendarmerie dispose en premier échelon d'une unité projetable sur tout le territoire cantonal, pour un appui aux opérations de terrain dans les domaines de l'ordre public, du judiciaire et de la circulation.
- La Force légère d'appui gendarmerie (FLAG) offre un appui opérationnel et mène des actions ciblées contre la criminalité.
- Les unités spécialisées apportent un soutien transversal et assument des missions particulières.



Elles interviennent dans leurs domaines de compétence propres et/ou en soutien aux autres entités, y compris les polices communales :

- circulation : principalement active dans le domaine de la prévention routière, l'enseignement dans les écoles, la gestion des radars et des amendes d'ordre, l'entité est aussi en charge des accidents graves (plans et photos) ;
- Détachement d'action rapide et de dissuasion (DARD) : Groupe d'intervention de la gendarmerie qui intervient principalement lors d'interventions dangereuses et sensibles (forcenés, prises d'otages, personnes dangereuses) ;
- Brigade canine : les chiens et les conducteurs de chien opèrent dans la recherche de stupéfiants, d'objets, d'explosifs ou de personnes, tant lors d'interventions que de missions préventives ;
- Groupe des spécialistes en dépiégeage (GSD) : ses membres interviennent pour des services préventifs, pour neutraliser des objets ou des colis suspects,

- récupérer des explosifs périmés ou de vieux obus militaires ;
- Brigades du Lac : stationnées à Lausanne et à Yverdon-les-Bains, elles exercent principalement la police de la navigation sur les lacs Léman et de Neuchâtel. Elles sont aussi requises pour les interventions en milieux subaquatiques sur tous les plans d'eau du canton ;
- Groupe de transfert et zone carcérale : en charge des transferts des personnes détenues dans les établissements carcéraux du canton vers les tribunaux, hôpitaux, ou autres destinations, ainsi que du maintien des prévenus dans la zone de rétention de la Police cantonale et de leurs transferts ;
- 4 centres de gendarmerie mobile : Monts/Lausanne-Blécherette, Yverdon-les-Bains, Rennaz, Bursins. Quatre Centres de gendarmerie mobile (CGM) répartis sur le canton permettent de disposer des infrastructures et du matériel nécessaires à l'exercice de la mission des Unités de gendarmerie mobile (UGM). Ces dernières sont organisées en sections placées sous le commandement unifié d'un officier, ce qui permet de diriger les ressources en fonction des besoins sur l'ensemble du territoire cantonal.
- 2 brigades du lac : Lausanne et Yverdon-les-Bains.

## Missions

La Gendarmerie a pour mission d'assurer le maintien de la sécurité et de l'ordre public, ainsi que d'assumer les tâches de police de circulation, 24 heures sur 24 sur l'ensemble du territoire cantonal, au service de la population et des autorités. Elle traite également les délits mineurs et prend les premières mesures dans le cadre des infractions plus graves qui seront reprises par la Police judiciaire.



## Personnel

### La gendarmerie de Fribourg

La gendarmerie de Fribourg compte 401 agents. Les femmes représentent 27 % des effectifs.



### **La gendarmerie du Jura**

La Gendarmerie territoriale est composée de 70 agentes et agents qui portent l'uniforme. Ces collaboratrices et collaborateurs, répartis dans 5 groupes, travaillent sur l'ensemble du territoire et selon un système de tournus 24h/24.

### **La gendarmerie de Vaud**

La gendarmerie vaudoise compte 680 gendarmes en uniforme.

### **Organismes de formation**

La gendarmerie de Fribourg : École d'aspirants de police de Fribourg

La gendarmerie de Vaud : Académie de Police de Savatan - [www.academie-de-police.ch](http://www.academie-de-police.ch)

